

CONSTRUCTION D'UNE HABITATION
Lots: Gros-œuvre fermé
Mr REZ R.
Rue de Coumagne (sect B n°181gpie) à 5651 GOURDINNE

PV n° 05

Rapport de la réunion de chantier / visite de chantier du 25/04/2007
à 08h30 sur le site

Fonction, ...		Firme, personne, ...	Particip.	Tél. / GSM / FAX / @	Diff.
<u>MAITRE DE L'OUVRAGE</u>	MO	Mr REZ R.	P	Tél. : 071 701589 Tél. prof. : 081 400037 Fax : @ : rudi.rez@fl200.com GSM : 0476 552455	E-mail
<u>ENTREPRISE GENERALE</u>	ENT	T-Palm		Tél. : 02 3865500 Fax : 02 3865509 @ : GSM :	
Conducteur de chantier	CC_EN T	Mr LATOUCHE	P	Tél. : Fax : @ : didier.latouche@tpalm.be GSM : 0496 572372	E-mail
Technicien préparateur	TP_EN T	Mr DECHAMBRE		Tél. : 02 3865510 Fax : 02 3865513 @ : patrick.dechambre@tpalm.be GSM :	E-mail
Bureau d'étude en stabilité	STAB	BEI ENGINEERING Mr PAPEGNIE Jean-Pierre		Tél. : 071 845485 Fax : 071 845486 bei-pape@skynet.be GSM : 0495 530449	
Coordination sécurité & santé	COORD D	JAMAR Thomas		Tél. : 087 293353 Fax : @ : GSM :	
Terrassier	TER	Entr. BONNIER J		Tél. : Fax : @ : GSM :	
<u>ATELIER D'ARCHITECTURE</u>	ARCH	Mr TASSIN Thierry architecte	P	Tél. : 071 410118 Fax : thierry.tassin@tele2.be GSM : 0477 930519	Auteur
<u>AUTRES INTERVENANTS</u>					
Service communal de la		Mr ? Chef d'équipe	P		

voirie et de l'égouttage		Mr PREAT Ethienne	P		
--------------------------	--	-------------------	---	--	--

P: présent; E: excusé; A: absent

Objet de la réunion :

000

N°	Remarque	Concerne / délai
<p><u>A. COMMENTAIRES ET APPROBATION DES PV PRECEDENTS :</u></p>		
05-001	<p>Les dimensions des trémies sur les plan T-palm ont-elles été modifiées (voir PV 04 et PV 02-004). L'ENT n'a toujours pas fourni le détail de la position du drain (façade principale et façade latérale droite)</p>	ENT
<p><u>B. ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER :</u></p>		
05-002	<p>La dalle du niveau des caves est posées</p>	
<p><u>C. ARCHITECTURE :</u></p>		
05-003	<p>Le MO déplore l'absence du sterfput dans le hall qui devait être installé en remplacement de l'Acodrain</p>	ENT
05-004	<p>Le MO livrera prochainement la cuve à mazout sur la site. L'ENT placera cette citerne dans le local réservé à cet usage avant de refermer le volume de ce local (maçonneries et hourdis)</p>	ENT
05-005	<p>Suivant les propos des représentants de la commune les profondeurs de l'égout sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • du coté de l'égout à l'air libre: 50cm • du coté bas de la route (borne n°120) : 80cm <p>Les niveaux de l'égout public devront être déterminés précisément afin définir l'endroit du raccordement à l'égouttage public et la position de la chambre siphonique</p>	ENT
05-006	<p>Vu la Situation des lieux, les représentants de la commune ont confirmé que le MO peut réaliser lui-même le raccordement à l'égout public</p>	MO
<p><u>D. TECHNIQUES SPECIALES</u></p> <p>--</p>		
<p><u>E. STABILITE</u></p>		
02-005	<p>Faisant suite à la réunion du 25/01/07 avec Mr MARTINELLI, Mr PAPEGNIES doit transmettre différentes informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "Confirmation de la stabilité du bâtiment sur base des techniques de construction T-palm et de son courrier du 17 décembre 2006" (31/01/2007 MARTINELLI et JOIRKIN) - Confirmation de la nécessité ou de l'inutilité des armatures Murfort dans les murs de caves 	<p>ENT STAB RAPPEL</p>
<p><u>F. COORDINATION SECURITE ET SANTE</u></p>		

N°	Remarque	Concerne / délai
05-007	Le coordinateur de sécurité et santé fournira son planning de visite	ENT
04-004	Qu'en est-il de l'installation des équipement sanitaire de chantier?	ENT
<u>G. APPROBATION DE FICHES TECHNIQUES PAR M.O. + ARCHI. :</u>		
--		
<u>H. REMARQUES GENERALES :</u>		
01-010	Les réunions de chantier sont prévues le mardi à 08h30	
02-007	<u>Chaque modification</u> de prix devra faire l'objet d'une <u>approbation préalable du MO</u> et de l'ARCH. sur présentation d'un devis	
05	Le MO Rappel à l'ENT de protéger le bac en pierre récupéré	ENT

Toute note n'ayant pas fait l'objet de remarques dans les 15 jours calendriers de l'envoi du rapport est réputée acceptée

Documents transmis :

Documents à transmettre :

Prochaine réunion :

Mardi 08/04/2007 à 08h30

Thierry TASSIN,
architecte

Pour accord,

M. REZ,
Maîtres de l'ouvrage

Thierry TASSIN,
architecte

T-Palm,
Entreprise générale